



## L' Editorial

de  
**Jean Lainé**  
Président de la  
Commission  
Communication



## La Commission Communication

### Un petit peu d'histoire

Cette commission faisait partie intégrante de la " Vie associative " dont elle constituait un élément important et, certaines années, l'unique préoccupation.

A l'arrivée de *Michel DUFOUR*, à la présidence du comité, la communication est devenue une commission à part entière.

### Son champ d'action

#### Les classiques :

Le " **CALENDRIER** " des randonnées dominicales avec toutes les différentes actions de préparation, envoi des convocations, organisation des réunions, saisie, lecture et relecture, maquette, impression, attribution et distribution de 15000 exemplaire sans oublier la recherche de partenaires pour nous aider à financer cet outil qui est le livre de chevet du randonneur.

Le journal **PAR CHEMINS** : nous avons édité le n°1 en octobre 2009 avec le compte-rendu de la 1<sup>ère</sup> **Transloiretchérienne**.

Nous en sommes aujourd'hui au n° 22 avec 4 parutions par an et son tirage atteint 2000 exemplaires. Il est aussi diffusé par mail et sur le site du comité. Une partie est distribuée aux clubs et, avec le solde, nous faisons de la prospection pour attirer de nouveaux licenciés en attribuant une quantité pour des randonnées dominicales jusqu'à épuisement du stock.

#### L'événementiel :

La commission communication s'est aussi préoccupé de véhiculer l'image de marque de la fédération lors des randonnées en réalisant des flèches, de la signalétique, des gobelets, des **calicots et kakemonos** (que l'on voudrait voir sortir plus souvent) distribués à tous les clubs fédérés du département.

Elle a fait réaliser aussi :

- des casquettes, écussons, autocollants à coller sur les voitures etc.
- pour la fête des 30 ans : prospectus et affichettes, gobelets réutilisables à l'estampille du 41 (donnés à tous les visiteurs dans le cadre de notre préoccupation écologique). Un stand avec comptoir, une grande affiche avec son support et des panneaux 120x80 ont été faits et mis à disposition des clubs intéressés, gratuitement, pour leurs propres manifestations et randonnées.

#### La sécurité :

2 années de suite, nous avons mis l'accent sur la sécurité lors des randonnées. Des panneaux de 60x80, rappelant les règles de bon comportement des randonneurs ont été réalisés. Ces panneaux à afficher au départ de chaque randonnée et des triangles signalant aux randonneurs la traversée de routes ont été fournis à tous les membres fédérés et associés.

Nous demandons aux organisateurs de randonnées de bien vouloir les mettre en bonne place pour **la tranquillité de tous**.

#### Site Internet et Facebook :

- site Internet <http://www.cdrp41.free.fr/> maintenu par **Gérard Simon**
- page facebook (*dernière nouveauté*) maintenue par **Anne Vételé** (voir ci-dessous)



Pour terminer, la commission se préoccupe de savoir comment vous accédez aux informations qu'elle diffuse.

Nous avons réalisé des enquêtes lors du forum des clubs et de l'AG. Il en ressort que vous vous procurez à 70% le calendrier par l'intermédiaire de votre club. Par contre, la revue **Par Chemins** est reçue à 56% par votre club et 31% par internet.

**Enfin, si la communication vous intéresse, sachez que les membres de la commission se feront un plaisir de vous accueillir.**

## Rejoignez-nous sur facebook



Suivez-nous de plus près grâce à notre toute nouvelle page Facebook intitulée :

« **Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Loir-et-Cher** »



ainsi que tous autres événements et activités réalisés par les bénévoles du comité et des clubs de rando du 41. Toutes informations en lien avec la randonnée pédestre ici et ailleurs pourront être retrouvées.

C'est non seulement un outil pour le comité mais aussi pour tous les clubs et organismes du 41 qui souhaitent diffuser une information en lien avec la randonnée sur notre page Facebook,

c'est possible : **il vous suffit de nous contacter !**

**Vous pouvez aussi interagir avec nous en commentant les publications, vous pouvez aussi proposer des améliorations et des suggestions...**

Même si vous n'avez pas de compte Facebook, vous avez accès au fil de l'actualité puisque celui-ci est public. **Déjà presque 100 mentions "J'aime"** sur notre page, soit environ **100 membres de la communauté Facebook nous suivent déjà, alors qu'attendez-vous pour nous rejoindre ?**

Il vous suffit de cliquer sur la mention "J'aime" pour être abonné à notre page et par la suite vous pourrez inviter vos amis à la consulter.

**En espérant vous voir de plus en plus nombreux en virtualité et en réalité sur les sentiers !!!**

Grâce à cet outil de communication, vous pourrez retrouver le programme des randonnées pédestres dominicales chaque semaine. Un bon moyen pour être sûr de ne pas manquer une randonnée.

Aussi, vous retrouverez les événements organisés par le comité tels que :

- la journée des baliseurs,
- le forum des clubs
- les randos-challenge@,
- l'assemblée générale



## L'AG du comité

**L'Assemblée Générale du CDRP41** s'est tenue **le 6 février à Cour-Cheverny**,

Nous remercions la commune pour le prêt de la salle et le club local (ESCCC) pour l'aide à l'organisation.

**Le comité directeur a été partiellement modifié :**

Nouvelle administratrice élue: **Martine Marchal**  
Administrateur réélu : **Michel Foucher**

Suite à cette AG, le comité directeur s'est réuni et a légèrement modifié son bureau et constitué ses commissions :

Président : **Michel Dufour**  
Vice-présidents : **Gilles Garnier** (remplace **Pierre Lecointre**), **Michèle Gendrier**, **Jacky Hurault** et **Jean Lainé**

Trésorier : **Alain Lefèvre**  
Trésorier Adjoint : **Jean Lainé**  
Secrétaire Général : **Bernard Madonna**  
Secrétaire Adjoint : **Michel Millet**

Autres membres du Comité Directeur :

**Jocelyne Brunel**, **Pierre Brunel**, **Michel Foucher**, **Pierre Lecointre**, **Annie Loubière**, **Gérard Lozelli**, **Martine Marchal**, **Michel Roubalay**

Les administrateurs ont choisi de travailler au sein de **5 commissions départementales** :

**Commission Départementale Sentiers et Itinéraires** :  
Présidée par **Gilles Garnier** secondé par **Pierre Lecointre**

**Commission Vie Associative** : présidée par **Jacky Hurault**  
**Commission Communication** : présidée par **Jean Lainé**

**Commission Formation** : présidée par **Michèle Gendrier**,  
**Commission Tourisme** : présidée par **Michel Dufour**

**Les commissions sont ouvertes à TOUS, n'hésitez pas à nous contacter.**

## Un nouveau visage au Comité

**Stéphane**, notre technicien de la randonnée a choisi de partir travailler sous le soleil de Marseille. Il nous quitte après 10 ans de travaux sur les sentiers et pour la randonnée pédestre. Au nom de tous ceux qui ont travaillé avec lui, je salue ses qualités professionnelles, sa rigueur et son exigence qui ont permis à notre comité d'accroître le niveau de qualité de ses prestations. Qu'il soit remercié pour son travail et nous lui souhaitons de réussir pleinement dans son nouveau travail.

Pour le remplacer, nous avons recruté :

**Anne Vételé**



en qualité d'agent de développement de la randonnée pédestre en Loir-et-Cher. Elle est originaire du Maine-et-Loire et titulaire d'un Master2 en économie et gestion.

Nous lui confions la tâche de contribuer à la promotion de la randonnée et la mise en valeur des circuits pédestres du département.

**Merci de l'épauler et la soutenir dans les actions que nous lui demanderons de mener.**

*Nous rappelons que le comité accueille le public lors de permanences dans nos locaux, au 2 rue du Limousin (entrez dans la cour) les lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.*

Michel Dufour

## L'homologation 2006 a vécu !

La nouvelle mouture de la procédure d'homologation des itinéraires a été mise à disposition en début d'année.

Les nouveautés ? Elles sont assez peu nombreuses mais suffisamment importantes pour que cette ré-édition ait été entreprise :

- ➔ Ce sont tout d'abord la prise en compte des remarques faites par le réseau et des erreurs constatées.
- ➔ Conformément aux décisions du comité directeur fédéral, la décentralisation vers les comités régionaux impacte en particulier le process d'homologation.
- ➔ Le programme numérique fédéral nous fait adopter d'autres outils et d'autres méthodes de travail, la procédure devait prendre en compte ces nouveautés
- ➔ Enfin les technologies internet nous autorisent à délaissier le papier pour la dématérialisation des documents ce qui était fortement attendu de chacun.

**Mais au fait l'homologation c'est quoi ?**

**C'est la reconnaissance par notre fédération, délégataire de la randonnée pédestre, de la conformité d'un itinéraire aux exigences définies.**

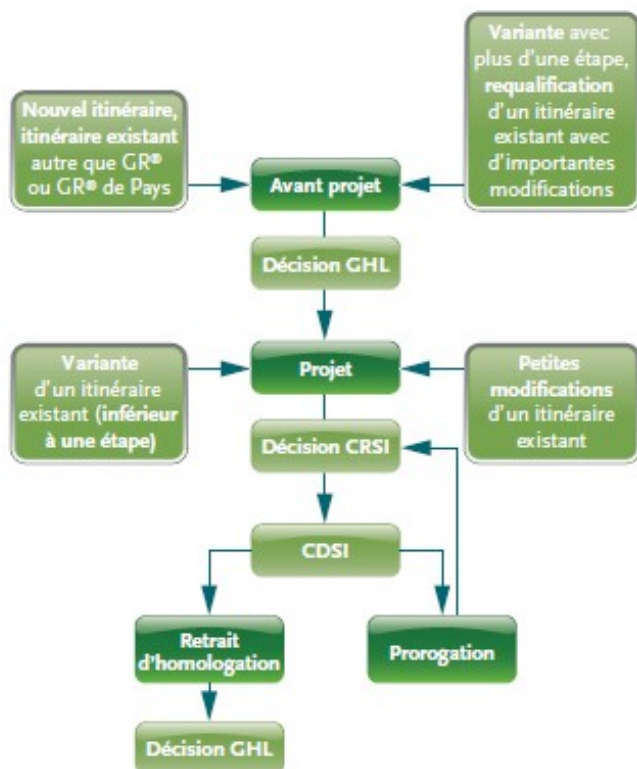
Édition 2015

**Procédure d'homologation d'un itinéraire en GR® ou GR® de Pays**



**FF Randonnée**  
Fédération Française de la Randonnée Pédestre  
www.ffrandonnee.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre  
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris tél. 01 44 89 99 93 - fax 01 40 35 85 67



La procédure d'homologation s'applique aux GR® et GR® de Pays dans toutes les phases de leur vie (création, évolution, suppression).

Un itinéraire lorsqu'il est homologué peut alors utiliser les marques fédérales soit blanc rouge pour les GR® et jaune rouge pour les GR® de Pays.

Ces marques sont déposées à l'INPI<sup>1</sup>, elles doivent donc être apposées dans le respect des règles, objet de la charte du balisage.

L'homologation accordée, l'est pour une durée de 8 ans au terme de laquelle un renouvellement doit être sollicité faute de voir l'itinéraire supprimé.

Pour mémoire, les itinéraires de promenades et de randonnée, - les PR- sont quant à eux labellisés au terme de la procédure appropriée

### Sur quoi repose l'homologation ?

En premier lieu la procédure d'homologation repose sur la faisabilité du projet et sur l'intérêt de l'itinéraire :

➔ L'intérêt pour l'aménagement du territoire (combler une zone blanche, relier deux itinéraires par exemple)

➔ mais avant tout, l'intérêt touristique de la proposition : variété paysagère, flore et faune, culture, identité patrimoniale.

Ces critères sont ceux qui fondent la décision sur un avant-projet. Cette décision est formulée par le GHl<sup>2</sup> au nom de la fédération. Un avis favorable est indispensable pour le passage en phase projet.

Les critères d'homologation pris en compte en phase projet peuvent être regroupés en 4 familles :

- ➔ L'hébergement : indispensable pour répondre à l'itinérance, l'homologation traite de son existence mais pas de sa qualité ou de son prix.
- ➔ La nature de la voie (revêtement, dangerosité, propriété, pérennité) : en effet l'itinéraire doit pouvoir être parcouru en toute quiétude et dans de bonnes conditions
- ➔ La signalétique et le balisage : à ce moment de la procédure il ne s'agit que d'engagement à faire (qui, quand, quels moyens mis en œuvre, pérennité de ces moyens). Rappelons que ce point est important car il est le fil rouge (et blanc !) de l'itinérance mais il est aussi la première image que donne notre fédération. Il importe donc qu'il soit de qualité (respect de la charte)
- ➔ La promotion (en particulier par la publication) de l'itinéraire puisque un itinéraire non édité est un itinéraire appelé à vivre

Ce projet d'homologation vient également conforter ce qui avait été présenté en avant projet tant sur l'aménagement que sur les critères touristiques. (interconnexion avec d'autres itinéraires, positionnement de point caractéristique etc.)

Le comité régional après qualification de ces éléments techniques accorde ou non l'homologation de l'itinéraire qui devient effective lorsqu'elle a été enregistrée par le GHl<sup>2</sup>

Dès lors que l'homologation est accordée, alors l'utilisation des marques fédérales est autorisée. Le numéro et le nom peuvent être utilisés, le balisage peut être fait (dans le respect de la charte du balisage), la publication engagée.

### Qui peut être porteur d'une demande d'homologation ?

Même si habituellement ce sont les comités départementaux ou régionaux qui sont maîtres d'œuvre, toute entité porteuse d'un projet peut le faire.

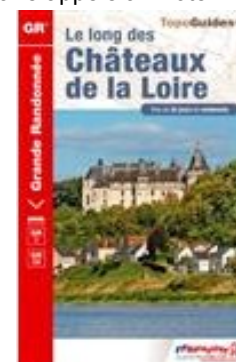
Il n'empêche que dès lors que l'homologation fédérale est accordée, la Fédération devient « propriétaire » de l'itinéraire et le comité local, représentant de la Fédération, devient responsable de l'itinéraire sur son territoire. A ce titre, s'il n'entretient pas lui-même le balisage il a un devoir d'audit de celui-ci (respect de la charte etc.)

En synthèse l'homologation est une procédure engageante mais en retour pour les pratiquants, un gage de l'aptitude de l'itinéraire à nous mener au terme de son itinérance de manière « confortable », sans interrogation sur le suivi du parcours, dans les meilleures conditions de sécurité, en offrant gîte et couvert à intervalle « régulier » et ce, pour qu'il puisse regarder, rêver (voire rêvasser), échanger en toute quiétude.

Pierre Lecointre

<sup>1</sup> INPI Institut National de la Propriété Intellectuelle

<sup>2</sup> GHl Groupe d'Homologation et de Labellisation, est une sous commission de la Commission Nationale Sentier et itinéraire-CNSI. Ce groupe est constitué de 6 membres tous présidents de Commission Régionale Sentier et itinéraire. Chaque membre est désigné par son inter-région.





## ARTICLES SUR LA RANDONNÉE PARUS SUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE EN 2015

De Gérard Lozelli

La Nouvelle République ne publie pas tous les comptes-rendus des randonnées.

Tous les clubs et associations ne font pas de comptes-rendus sur la N.R..

Le total des randonnées figurant sur le calendrier CDRP41 est : **256**.

**135** comptes-rendus de randonnées ont été publiés pendant l'année 2015 (soit 53%) pour un nombre total de **32582** participants, soit une moyenne de **257** randonneurs/ses par randonnée.

**108** randonnées figuraient sur les calendriers du CDRP41, soit **25** pour des clubs fédérés et **83** pour clubs associés.

Pour les randos sur calendriers : **29040** randonneurs/ses, soit **268** en moyenne par randonnée. S'ajoutent **27** randonnées hors calendriers avec **3542** randonneurs, soit **121** randonneurs/ses en moyenne.

Tous ces articles sont souvent illustrés d'une photo, qui souvent ne reflète pas que le plaisir de pratiquer la randonnée, mais plutôt un plaisir alimentaire.....

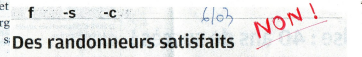


Trois cents marcheurs à la rando du comité des fêtes

Trois cents randonneurs avec le comité des fêtes de

La randonnée organisée par le comité des fêtes de s'est déroulée dimanche 28 février, au départ de la salle des fêtes, avec trois parcours de 8, 12 et 18 km, à travers vignes et bois, chemins accidentés et boueux au niveau du Cher.

Malgré un peu de vent frais, il y avait 300 randonneurs qui ont pu se réchauffer au ravitaillement de « La Cosse », avec le vin chaud et noir grillé. Les org étaient pleinement



Des randonneurs satisfaits

Plus de 90 kilomètres de chemins de randonnée. Dimanche dernier le comité des fêtes avait organisé trois parcours de 8, 12 et 22 km sur ces chemins bordés par le massif forestier. Plus de 250 participants ont été accueillis au départ. « Rien à dire, c'est parfait. Non dit-on, belle organisation, ravitaillement copieux et en plus de soleil... » étaient les echoes qui fusaient aux points de ravitaillement. Les bénévoles, charismatique du tracteur du village, ont servi les boissons chaudes, par Huguette et Adeline. Vincent Bourdet, président du comité des fêtes, a présidé et son équipe tout sur le pont derrière à lui. La prestation en fête de ses bénévoles qu'elle a organisée au cours du repas « fête de vin » ayant réuni 100 personnes obtenus cette belle matinée.

### Détail des autres articles relevés sur la N.R. en 2015 : autres types de randonnées

- Rando-santé : 6 articles
- Saint Jacques de Compostelle : 7 articles
- marche nordique : 6 articles
- Audax : 1 article
- petites randos : 1 article

### concernant le CDRP41

- 30 ans du CDRP41 : 3 articles
- sur le CDRP41 : 5 articles
- sur les baliseurs : 4 articles
- AG des clubs : 13 articles
- topo-guide rando : 1 article

### divers

- chemins dans des communes : 6 articles
- rando et tourisme : 1 article
- rando et chasse : 1 article
- vélos : 3 articles
- comité dpt. sports associés : 1 article
- Perche-nature : 1 article



# raboliots41



## Selles Saint Denis La Ferté Imbault

## RABOLIOTS41 - Club n° 09976

Le club des "raboliots41" est affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme depuis de nombreuses années. Il était également "Membre Associé" à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Depuis quelques années, lors de nos deux randonnées annuelles, de nombreux habitants de nos deux communes (Selles-Saint-Denis & La Ferté-Imbault) nous demandaient s'il était possible de prendre une licence marche, mais la complexité du système de Membre Associé ne leur convenait pas.

C'est pourquoi, l'an dernier, nous avons décidé de créer une section "Marcheurs" avec affiliation du club à la FFRP. A l'heure où j'écris ces lignes, nous avons 11 licenciés et plusieurs inscriptions en attente.

Pour fêter cela nous avons fait, avec nos premiers licenciés, la Randonnée des Ponts de Paris organisée par Le Godillot Familial.

Raboliots41

2A rue de l'Aulne

41300 Selles-Saint-Denis

Mailto : raboliots41@gmail.com , http://raboliots41.clubeo.com/, www.facebook.com/raboliots41

Vincent Bourdet



### QU'EST-CE QUE SURIC@TE ?

Suricate permet de signaler les problèmes que vous rencontrez lors de vos activités sportives et de loisirs de nature.

Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants... Remplissez le formulaire, localisez le problème et envoyez.

Votre signalement sera traité par des fédérations sportives de nature, des Départements et des services de l'État en lien avec le Pôle ressources national des sports de nature du ministère chargé des sports.

Vous serez tenu informé des suites données à votre signalement.



Le nouveau référent [Suric@te](mailto:Suric@te) pour le CDRP41 est Michel Roubalay.

Il remplace Daniel Gendrier

Site web : [www.sentinelles.sportsdenature.fr](http://www.sentinelles.sportsdenature.fr)

CONSTATER  
CONNECTER  
SIGNALER

3 GESTES SIMPLES POUR  
DEVENIR UNE SENTINELLE  
DES SPORTS DE NATURE